

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

Gazette des Familles

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 2. QUEBEC, 15 JUIN, 1871. No. 17.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Sommaire.

Notre publication—Neuvième entretien sur la famille—Chronique—Faits divers—Agriculture—Recette—Feuilleton : Vie et vertus de la bienheureuse Germaine Cousin—Annonce—Conditions.

Notre publication.

Nous voilà rendu au dix-septième numéro de la seconde année de notre publication, et quoiqu'une des principales conditions que nous avons imposée dès l'origine, soit de payer d'avance le prix de chaque abonnement, nous avons la pénible tâche d'annoncer aujourd'hui que nous n'avons encore reçu que la somme de quatre cents piastres, au lieu de mille que nous devrions avoir en mains. De plus, il nous reste dû, sur les abonnements de l'an dernier, au delà de cent cinquante piastres.

On ne saurait croire dans quelle gêne nous place une semblable négligence. Aujourd'hui, nous ne voyons plus qu'un parti à prendre, pour sortir

d'embarras ; le voici : quant à ceux qui nous doivent le prix de leur abonnement de la première année, s'ils ne nous paient pas d'ici à quinze jours, nous passerons leur compte à un homme de loi. Quant à ceux qui nous doivent pour l'année courante, s'ils ne se sont pas acquittés d'ici au quinze de juillet, nous procéderons de la même manière à leur égard. Il nous est bien pénible de prendre de semblables mesures ; mais pourquoi nous met-on dans cette triste nécessité. On oublie sans doute que nous devons payer comptant et l'impression, et le postage et autres dépenses. Si on savait que notre revenu ne s'est monté qu'à vingt-huit louis, l'an dernier, on mettrait probablement plus d'empressement à s'acquitter à notre égard.

Nous sommes convaincu qu'il y a peu de publication qui ait reçu plus d'encouragement, en paroles, au moins, que la nôtre. Nous avons devant nous des centaines de lettres, qui nous apprennent que notre petite Gazette est destinée à faire beaucoup de bien, et nous sommes plein de reconnaissance pour ceux qui nous tiennent ce langage ; mais que nous vaudront ces bonnes paroles, si à côté de ces amis dévoués, il se trouve un aussi grand nombre d'abonnés qui veulent nous lire sans rien payer !

L'an dernier, nous avons fait connaître le nombre d'abonnés de plusieurs localités qui nous donnaient le plus d'encouragement, nous allons, aujourd'hui, compléter cette liste en mettant le nombre d'abonnés de 1870 en présence de celui de 1871 :

	1870	1871
St. Médard de Warwick.....	0	62
Petit Rocher, N. B.....	0	54
Caraquet, N. B.....	30	43
Baie St. Paul.....	4	42

	1870	1871
L'Epiphanie..	1	20
St. Romain de Winslow.	0	18
Grande-Rivière.	4	20
St. Joseph de Carleton.	3	14
St. Denys et St. Philippe.	13	24
Woonsocket, Rhode Island.	0	31

Neuvième entretien sur la famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Deuxième devoir.—l'Instruction.

(Suite.)

Les mères chrétiennes doivent apprendre, de bonne heure, à leurs jeunes filles à ne pas s'efforcer d'attirer l'attention sur elles ; de ne pas chercher à briller. Qu'elles leur fassent comprendre, que c'est la preuve d'un bon cœur de voir, sans envie, la beauté, la fortune, les talents de leurs compagnes, mieux partagées qu'elles sous ces rapports.

Qu'elles sont loin de suivre ce conseil, ces mères qui sont assez imprudentes pour traiter durement leurs filles, parcequ'elles n'ont point la beauté ou la tournure élégante de telle ou telle jeune personne, ou parcequ'elles ne chantent pas aussi bien ou qu'elles semblent inférieures sous le rapport des talents à une de leurs amies. Cette excitation maladroite de l'amour propre, a toujours pour effet de rendre une jeune personne envieuse, ce qui suffit pour la rendre malheureuse pour toute sa vie ; car, rien comme l'envie, pour faire trouver l'existence insupportable.

Un penchant qu'il faut encore combattre, chez la jeune fille, c'est l'amour de la toilette. On ne sera jamais capable de calculer les mauvaises conséquen-

ces de ce terrible penchant, qui se manifeste souvent, dès les premières années.

Prenez une enfant qui grandit avec l'amour des parures, et nous vous défions de faire naître dans son cœur une seule vertu solide. Au contraire, elle aura tous les défauts ; elle sera orgueilleuse, remplie d'amour-propre, son cœur sera desséché et insensible aux misères d'autrui, &c. Sa personne, voilà quelle sera son idole, sa divinité. Si elle devient mère, elle n'aimera ni son mari, ni ses enfants, ni rien de ce qui appartient à sa famille, et au lieu de surveiller sa maison, de prendre soin de son ménage, elle passera la plus grande partie de son temps, devant son miroir, à se contempler, ou à se préparer de nouveaux habits, ou encore, à inventer des modes et à rechercher celles des vieux pays. Un sage s'écriait un jour : « Quelle plaie qu'une femme vaniteuse ! C'est un ulcère hideux qui corrompt la masse du sang, qui dévore les chairs, et qui fait de la personne la mieux favorisée, un être dégoûtant que l'on n'approche qu'avec dédain ! »

De nos jours, on voit souvent un spectacle qui afflige profondément tous ceux qui étudient le cœur humain et qui s'occupent sérieusement de l'avenir de notre société. On voit, malheureusement, un grand nombre de mères qui, au lieu de combattre ce penchant à la vanité, le cultivent, au contraire, comme on cultive une belle et précieuse fleur, sans s'apercevoir des épines aiguës qui sont cachées sous ces feuilles. On fait de sa petite fille une vraie chapelle où tous les ornements se réunissent pour lui donner des charmes. C'est à qui aura la plus belle petite fille, le plus beau petit bijou, la statue la mieux parée !

Oh ! pourrions-nous leur dire avec un célèbre orateur sacré : « Oh ! mères ! que faites-vous ! »

C'est un ange que vous profanez ! . . . C'est une vierge que vous déshonorez . . . C'est un vase précieux que vous convrez de boue ! . . .

Quelle est sage et bien inspirée, la mère qui à l'exemple de l'infortunée épouse de Louis XVI, et de tant d'autres grandes et saintes reines, habille toujours sa petite fille avec simplicité et sans aucune des exagérations de la mode ! Elle évitera cette scène ridicule que donna un jour une petite fille de cinq ans. La mère de cette enfant lui avait acheté une toilette complète, qu'elle fit faire dans le dernier goût ; de plus, elle lui avait frisé sa petite chevelure blonde qu'elle avait parsemé de fleurs. Quand, au lieu d'une enfant angélique, cette femme insensée put dire : J'ai un vrai bijou, voilà ce qui arriva : C'était un dimanche, pendant la grand'messe, que la parure fut ajustée. Quand chaque objet fut posé avec art, et qu'on put dire : rien ne manque à la toilette de cette enfant, la mère poussa sa petite fille sur la galerie de la maison, qui se trouvait sur le grand chemin, afin que les fidèles revenant de l'office divin, pussent contempler ce petit chef-d'œuvre. L'enfant comprit parfaitement son rôle ; aussi se promenait-elle, en se carrant et en se soulevant sur la pointe des pieds pour être mieux remarquée. Pour le malheur de cette petite fille, il y avait de l'autre côté du chemin un âne qui, par ses brailllements attirait tous les regards. L'enfant ne fut pas sans observer cette préférence, et dans son dépit, elle s'écria : mais regardez moi donc, comme je suis belle et bien habillée ! Mais ce fut en vain qu'elle en appela à la commisération publique ; personne ne lui donna la moindre attention. Confuse et profondément blessée dans son amour-propre d'enfant, elle se jeta dans la maison, en poussant des cris douloureux, comme si elle eut été blessée à mort.

En effet, sa blessure était mortelle, car après une heure passée à crier et à gémir, elle fut prise d'une forte fièvre qui la conduisit, au tombeau, dans quelques jours.

La mère fut au désespoir, car elle comprit, mais trop tard, qu'elle avait été la cause de la mort de son enfant. Nous croyons que, dans son malheur, elle aurait dû remercier le ciel d'avoir enlevé, de bonne heure, cette jeune plante dont les fruits auraient été probablement très amers.

Que de jeunes filles, par suite de la mauvaise éducation qu'elles ont reçue, font de leur toilette le sujet de toutes leurs conversations, et ne savent parler d'autres choses que de modes, de rubans, de dentelles et de chiffons. Le moindre inconvénient de ce travers est d'attacher aux femmes un cachet de nullité, quand il n'est pas une cause de dépenses ruineuses pour la maison.

On se rappelle ce que nous avons dit de la curiosité et du babillage, dans un entretien précédent ; eh ! bien, qu'on joigne à ces deux graves défauts, chez une jeune fille, ceux de l'amour de la toilette et de la moquerie, qui sont assez ordinairement unis, et vous aurez un être qui se fera détester à vingt lieues à la ronde, et qui répandra autour de lui un air méphitique qui le rendra insupportable à tous ceux qui auront des rapports avec lui. Autant de défauts donc que les parents doivent s'appliquer à déraciner avec une égale persévérance.

Avant de terminer cet entretien, nous devons répondre à une observation qui nous a été faite. « La responsabilité que l'on fait peser sur la mère, nous a-t-on dit, est trop grande, et un mari mal intentionné peut profiter de vos enseignements pour faire du mauvais temps à sa femme. » Oui, il faut que ce soit un mari mal intentionné, pour trouver

dans nos enseignements des motifs ou des reproches. D'ailleurs, ce n'est pas nous qui faisons la part aussi large à la mère, dans l'accomplissement des devoirs envers les enfants ; nous ne faisons qu'exposer ce qu'ont dit, avant nous, les SS. Pères, les théologiens et en général, tous les moralistes. De plus, si la tâche est grande, elle est noble et glorieuse. La femme, d'après St. Thomas, est l'âme de la famille, elle la résume. C'est elle qui en fait le bonheur ou le malheur. Elle a reçu la sublime mission de former le cœur de ses jeunes enfants ; elle est le prédicateur du foyer domestique. Et si le mari est le roi de la maison, la femme en est le prêtre.

Pour bien comprendre le rôle de la femme, disons que l'homme au moral comme au physique n'est que ce que la femme le fait. La même mère, dit Ventura, qui lui a donné la vie du corps, par son sang, lui donne la vie de l'intelligence, par sa parole. La même mère qui lui apprend à connaître son père terrestre, lui apprend à connaître son père céleste, son Dieu. La mère est le premier missionnaire de l'homme enfant, son premier apôtre qui éclaire sa raison naissante, qui développe en lui les habitudes des vertus théologales. Elle est ce flambeau resplendissant dont parle l'Évangile, qui, placé sur le chandelier domestique, répand incessamment autour de lui la lumière de la foi, dans toute la maison, et éclaire tous ceux qui l'habitent. Elle est ce vase de parfums célestes qui répand autour de lui la bonne odeur de Jésus-Christ. Ce sont les femmes qui font la force, la grandeur et la félicité d'un peuple ; car ces bienfaits ne sont que l'effet de la religion bien comprise, et le maintien et la propagation de la religion dans la famille d'abord, et dans l'État ensuite, dépendent, d'une manière toute particulière, des femmes.

Oui, mère chrétienne, ta responsabilité est grande et étonnante, mais ta mission est noble, sublime et sainte. Si l'homme fait les lois de l'Etat, toi, tu fais les mœurs, sans lesquelles toute législation est une lettre morte et sans effets. Les payens eux-mêmes comprenaient cette vérité, et Horace disait avec solennité : "Quelles sont les lois sans les mœurs, elles sont vaines et inutiles." "Vous avez beau faire, disait le même poète aux Romains, vous n'échapperez pas aux grands malheurs qui vous menacent. Rome est ruinée, parce que la femme y est corrompue." Plus tard, on aurait pu ajouter : "Rome est sainte, parce que la femme y est sainte."

Mères chrétiennes, ne vous plaignez donc pas du rôle que vous devez remplir dans la famille ; mais aussi, n'oubliez jamais que cette famille n'est que ce que vous la faites ; elle n'est que le miroir fidèle de vos bonnes qualités ou de vos défauts, de vos vertus ou de vos vices, dit encore Ventura ; et qu'il en est de même de la société civile, que vous faites également.

CHRONIQUE.

Nous ne croyons mieux faire aujourd'hui que de consacrer l'espace destinée à la chronique, à la mémoire d'un concitoyen dont la vie s'est écoulée dans la pratique de toutes les vertus et surtout de la charité la plus ardente, au point que des personnes qui le connaissaient intimement affirment qu'il consacrait au prochain, chaque année, neuf mois sur douze. Nous empruntons les détails que nous allons donner et qui sont bien faits pour édifier

haûtement ceux qui les liront, à un correspondant du *Journal de Québec*.

Dans notre dernier numéro, nous consacrons quelques pages à la mémoire d'un saint prêtre, dans celui-ci, nous allons présenter à l'édification des gens du monde, n'importe à quelle classe de la société ils appartiennent, un de ces hommes que la Providence place parmi leurs semblables comme des phares lumineux, qui éclairent la voie en dirigeant les pas de ceux dont la vne est obscurcie par les embarras de la vie, et qui chancelent dans la pratique du bien.

..... L'Honorable E. H. J. Duchesnay vient de s'éteindre à Ste. Marie de la Beauce, à l'âge de 61 ans et 10 mois. Il était né le 19 juillet 1810, au manoir de Beauport. Son père, le seigneur A. L. J. Duchesnay, et sa mère Mlle. Marie Louise Fleury de la Gorgendière, présidèrent à sa première éducation, et le confièrent bientôt à d'habiles précepteurs. Grâce à leurs soins, grâce à ses communications constantes avec l'élite de notre société, il acquit cette variété de connaissances pratiques, cette distinction de manières, cette noblesse et cette franchise de caractère qui devaient le conduire aux postes les plus élevés de notre pays.

Il épousa en 1834, Mlle. Julie Perrault, fille du Juge J. O. Perrault. Marié en secondes noces, en 1844 à Mlle. Suzanne E. Taschereau, fille du juge Jean Thomas Taschereau, et sœur, de Mgr. l'Archevêque de Québec, il eut six enfants auxquels il a légué le souvenir d'une vie si bien remplie.

En 1832, il fut admis à la profession d'avocat. . . Le 2 juillet 1839, il fut nommé avocat stipendiaire pour le district de Montréal, et l'année suivante, magistrat de police, pour le même district. . . .

Rétiré à Ste. Marie de la Beauce, depuis 1843, il lui fallut quitter les douceurs de sa retraite pour répondre à la confiance de ses compatriotes. Le 29 septembre 1856, il fut pour la première fois, unanimement élu membre du Conseil Législatif, par la division de Lauzon. Le 5 octobre 1865 la même unanimité le portait au même honneur.

Il fut appelé au sénat de la Puissance, le 23 octobre 1867. Il assistait, encore, en cette qualité, à la dernière session du parlement fédéral.

Le correspondant interrogeait un de nos principaux hommes d'état sur le rôle qu'a joué l'hon. E. H. Duchesnay, et comme conseiller législatif et comme sénateur : après l'avoir montré comme toujours impartial dans ses votes, exact à assister à toutes les séances, se rendant un compte sérieux de toutes les affaires, il résumait son jugement par ce bel éloge : Monsieur Duchesnay a été dans toute la force du mot, le *vir probus*, l'homme loyal, intègre et probe.

Sur un théâtre, moins vaste que celui de la politique, M. Duchesnay déploie des qualités plus admirables encore. Son influence à Ste. Marie, cette capitale de la Beauce, s'étendait à tout : agriculture, éducation, œuvres de charité ; son activité paraissait tout embrasser. C'était pour lui comme un besoin impérieux de son cœur, de faire du bien à autrui : des personnes autorisées à rendre ce témoignage, nous ont affirmé que les pauvres et les affligés, avaient, avant tout, une large part à ses avis, à ses lumières et surtout à ses abondantes aumônes. Nous entendions compter, sur cette partie de sa vie, des traits dignes d'arriver à la connaissance du public.

Pour favoriser les progrès de l'agriculture, dans les comtés dont il était le délégué, il avait fait

l'acquisition des instruments oratoires les plus utiles et les moins dispendieux. Il invitait les cultivateurs à venir les voir fonctionner et il se faisait un devoir de leur en expliquer le mécanisme et le maniement.

Avocat, il se donnait une peine infinie, pour arrêter les procès de ses coparoiissiens...; et ainsi, il réussit à empêcher la ruine d'un nombre immense de personnes : sa maison était ouverte à tous ceux qui avaient quelques difficultés...; et quand on ne venait pas le trouver, il ne craignait pas de se rendre auprès des parties qui voulaient aller en cour, il s'informait de leur inentendu, et presque toujours, il réussissait à le faire disparaître.

Il serait impossible de redire, ici, ce que la paroisse de Ste. Marie lui doit pour l'éducation de ses enfants... M. Duchesnay pendant 14 ans, s'est condamné à prélever la contribution volontaire des habitans de sa paroisse, pour subvenir à 10 écoles....

Ces œuvres d'un intérêt public ne l'absorbaient pas au point de lui refuser le bonheur d'une bienfaisance d'un autre genre. C'était en 1849, aux premières neiges de l'hiver. Un incendie venait de réduire en cendres la grange d'un cultivateur. Grain, voiture, fourrage bétail, tout avait été enveloppé dans le même désastre. La perte était considérable. M. Duchesnay assemble la paroisse, le dimanche suivant; il organisa chaque rang pour venir au secours de cet infortuné. Un mois et demi après l'incendie, la grange sortait de ses ruines, aussi rempli qu'anparavant, et ne laissait plus au sieur Gagné que le devoir d'une reconnaissance sans bornes envers son bienfaiteur. Les chevaux et les voitures de M. Duchesnay avaient transporté les effets collectés, pendant quinze jours. Lui-même avait présidé à la construction du bâtiment, comme

au reste. Depuis 1849, il a souvent exécuté des œuvres de ce genre avec le même succès.

Un jour, une suite de malheurs incontrôlables força un cultivateur à vendre sa terre et tous ses biens. Ses créanciers payés, il lui restait encore, une dette d'arrérage chez le seigneur Duchesnay, pour grains achetés à ses moulins. Avant de s'éloigner de Ste. Marie pour aller prendre une terre en bois debout, le pauvre ruiné se rend chez M. Duchesnay et lui demande son compte. C'est juste £50. Eh bien ! voilà vos cinquante Louis, dit le malheureux, comptez et payez vous. Mais, mon cher ami, lui demande le bienfaisant seigneur, vous reste-il quelque chose pour recommencer votre petite fortune ? — Pas une obole, Monsieur, pas même de quoi acheter du pain pour mon voyage. — Eh ! bien, mon ami, reprend avec émotion M. Duchesnay, je ne veux, ni ne puis vous arracher la vie. Si vous réussissez vous me payerez quand vous pourrez ; si non vos enfants payeront mes enfants. Si non, nous serons payés ailleurs.

Ce trait révèle son cœur ; en voici un autre qui, peut-être, le dévoile d'une manière plus éclatante encore. M. Duchesnay revenait d'une des concessions reculées de Ste. Marie. Il faisait nuit noire. Tout le monde semblait reposer d'un profond sommeil. Cependant, au bord du bois, dans une petite cabane, une pauvre femme dangereusement malade, veillait avec sa douleur, et à son chevet, se tenait un enfant qui essayait, par ses soins, d'abrèger la longueur de la nuit. Tout à coup la malade et l'enfant entendent le bruit d'une voiture. Vas vite, dit la mère à l'enfant, c'est peut-être un médecin. L'enfant accourt, M. Duchesnay arrête aussitôt sa marche, se rend auprès de l'infortunée, s'informe avec bonté de son état, lui laisse tout l'argent qu'il porte sur lui, et lui promet un médecin pour le

lendemain. Il tint parole, et lui-même conduisit, auprès d'elle, le Dr. Wistaff. Pendant près de deux mois, aux frais de l'illustre bienfaiteur, deux fois, la semaine, le même médecin prodigna des soins à cette femme délaissée, et réussit à la ramener à la santé ; elle vit encore, conservant depuis 20 ans, le souvenir impérissable de la charité de l'hon. M. Duchesnay.

Nous pouvons ajouter à ce qui précède, qu'étant nous même jeune prêtre et vicaire à St. François de la Beauce, nous avons dès lors, entendu raconter une foule de faits du même genre, qui tous étaient marqués au coin de la plus ardente charité et portaient avec eux la plus grande édification, malgré que la modestie de leur auteur, le porta à jeter un voile sur tout le bien qu'il semait sous ses pas.

La juste douleur de sa digne épouse et de ses chers enfants, trouvera sans doute, un grand adoucissement dans le souvenir de tant et de si admirables vertus.

Le gouvernement de Versailles est maître de Paris, mais un tiers au moins de cette reine des cités est détruit et offre le plus triste spectacle.

Pauvre France ! ces terribles et épouvantables épreuves vont-elles lui suffire, pour la faire entrer dans la voix de la vérité, et du bon sens, et lui faire accepter la mission sublime que la Providence lui a confié.

Le vingt-un du courant, l'immortel Pie IX, complètera les vingt cinq ans de son glorieux règne. Ce jour sera célébré avec la plus grande pompe, par tout le monde catholique. Puisse-t il être aussi le jour de la délivrance de ce saint Pontife, et le commencement d'une longue paix pour toute l'ég'ise.

FAITS DIVERS.

DICIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE.—Nous accusons réception du 1er volume du Dictionnaire Généalogique de M. l'abbé Tanguay, et nous offrons nos meilleurs remerciements à qui de droit.

C'est un magnifique volume de 600 pages, orné du portrait de l'auteur.

Ce travail immense, qu'on pourrait dire même gigantesque, et si bien coordonné, démontre toute l'activité, l'esprit d'entreprise et l'intelligence de celui qui lui a consacré, pendant plusieurs années, ses jours et ses veilles.

M. l'abbé Tanguay en accomplissant cette œuvre patriotique, à rendu à son pays une œuvre qu'il ne saura jamais assez reconnaître.

La part de M. Sénécal, imprimeur-éditeur, est aussi très belle, puisque malgré les difficultés que présente l'impression d'un ouvrage de ce genre, il est irréprochable sous le rapport typographique.

Autant par reconnaissance donc, que pour avoir à sa disposition un travail si précieux et si utile, que toutes les personnes instruites s'empressent de se le procurer.

Le second volume ne se fera pas attendre, et il offrira d'autant plus d'intérêt qu'il s'occupera de familles qui sont plus rapprochées de nous.

L'HOMME LE PLUS AGÉ DU CANADA.—Le grand-père paternel de M. Georges Pontbriand de cette ville, qui porte lestement ses 108 ans, est sans aucun doute l'homme le plus âgé de tout le Canada. Quand M. Pontbriand naquit, en 1763, Georges III était assis sur le trône d'Angleterre, les États-Unis étaient encore à l'état de colonies, et le dernier soldat français venait à peine de rentrer en France. Il avait 13 ans à l'époque où les Américains se déclarèrent indépendants, en 1776.; 49 ans quand la guerre de 1812 éclata; 74 ans lorsque ses compatriotes se levèrent en armes, en 1837, et 104 ans au moment où la Confédération devint en force. Lorsqu'il vit le jour, la population totale du Canada n'excédait pas 80,000 âmes :—elle excède aujourd'hui 4,000,000 d'âmes ! le Haut-Canada n'était qu'une solitude inexplorée, et l'établissement le plus éloigné qui reconnut la suprématie de la Couronne Britannique était au Détroit :—Ontario fleurit maintenant comme la rose, et le vieux drapeau anglais a traversé le Lac Supérieur, le Mississipi, le Saskatchewan, le fleuve Colombie, et flotte à présent au-dessus des eaux du Pacifique.

—La requête des catholiques du diocèse de Québec à la reine Victoria, en faveur du domaine pontifical, qui a été envoyée d'Ottawa, à Sa Majesté, par le gouverneur-général, est signée par près de 30,000 noms. Cette requête sur laquelle les noms sont placés sur quatre colonnes, a 244 pieds de long.

— Les catholiques du Nouveau-Brunswick viennent de présenter une requête au pouvoir exécutif de leur province, demandant des écoles séparées pour les enfants de leur croyance. Le *Moniteur Acadien* fait précéder la reproduction de cette requête de remarques très judicieuses. En réponse aux protestants qui prétendent qu'il n'y a aucun danger, pour l'enfant catholique à apprendre la grammaire, la géographie, l'arithmétique, sur le même banc que l'enfant protestant, il dit avec la plus grande vérité que l'instituteur, n'a pas pour unique tâche de bourrer la tête de son élève de chiffres, de règles grammaticales et de descriptions géographiques; qu'il doit aussi lui former le cœur et l'esprit;.... Que l'instituteur représente à l'école le père et la mère au foyer domestique; qu'il doit continuer les leçons morales et religieuses des parents.

L'éducation purement séculière est fatale à l'enfant; si on ne lui parle sans cesse des fins pour lesquelles il a été créé, il devient indifférent, son intelligence ne s'exerce que sur la matière et s'abrutit, son cœur s'endurcit et tout son être devient matériel.

Le gouvernement du N. B. ne peut, sans la plus flagrante injustice, s'opposer aux justes réclamations de la minorité catholique, et espérons qu'il se montrera aussi libéral envers elle, que le gouvernement de Québec envers la minorité protestante de cette province.

—La paroisse de Memramcook, N. B., qui a déjà un collège qui rend les services les plus signalés à la jeunesse acadienne et à celle des autres nationalités, est à construire un magnifique couvent, qui sera, pour cette paroisse et les paroisses environnantes, une source de véritables progrès tant moraux que temporels.

—Le jour de Pâques, une quête faite dans l'église de Memramcook, N. B. en faveur de Pie IX, a produit 90 piastres; une autre faite dans l'église de St. Joseph de Shédiac, \$32.

AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

LE COMMENCEMENT DES SEMENCES.

M. le Curé.—Quand la saison du sucre fut disparue, et que tous les vaisseaux qui servaient à cette industrie fussent serrés avec soin, il fallut songer aux semailles. On peut dire que tous les préparatifs avaient été faits d'avance. D'abord, les trois quarts des labours au moins avaient été exécutés dans l'automne précédent ; les instruments aratoires avaient été réparés ou renouvelés pendant les longues soirées d'hiver ; de sorte qu'on n'avait plus qu'à attendre un temps propice pour se mettre à l'œuvre. Ces différentes préparations, ainsi que la précaution qu'on avait eue d'ouvrir de nombreuses rigoles, dans les endroits bas, avant les gelées d'automne, et celle de faire transporter le fumier dans les champs où il devait être employé, pendant l'hiver, donnèrent à petit Baptiste une avance d'au moins dix jours sur ses voisins.

Malgré cet avantage et bien d'autres, petit Baptiste qui était persuadé que l'homme travaille en vain, si Dieu ne bénit pas ses travaux, prit les moyens d'attirer les bénédictions du ciel sur son ouvrage et sur toute sa maison. Le dernier dimanche d'avril, il fit recommander une grand'messe pour le lundi suivant ; de plus, il mit, entre les mains de M. le curé, vingt piastres pour être distribuées entre les pauvres de la localité.

Les habitants.—Avec de semblables moyens, ce n'est pas surprenant de le voir réussir en tout.

M. le Curé.—Non, sans doute, mais ces moyens sont à votre disposition, comme ils étaient à la sienne. Tenez, mes amis, la foi nous l'enseigne, l'expérience de tous les jours nous le démontre ; rien pour réussir comme la générosité envers Dieu et envers les pauvres. Faites en l'essai, et vous vous convaincrez que c'est là une grande vérité.

Les habitants.—Monsieur, nous vous croyons sur parole, et vous verrez que nous goûtons cet enseignement. Nous ne donnerons pas autant que petit Baptiste, car nous n'avons pas ses moyens, mais nous ferons ce que nous pourrons, et vous serez content de nous. Nous allons commencer dès ce soir. Nous sommes ici quarante, nous allons souscrire soixante piastres pour avoir une belle statue de la Ste. Vierge, afin d'obtenir de cette tendre mère qu'elle nous protège nous, nos femmes et nos enfants, dans toutes nos entreprises. Et, Monsieur le curé, quand vous aurez besoin de nous, soit pour orner l'église, soit pour des réparations, ou pour notre St. Père le Pape, ou pour les malheureux français, vous n'aurez qu'à nous jeter un cri, et vous verrez qu'on ne se fera pas tirer l'oreille. Ce serait être ingrat que d'avoir un si beau modèle sous les yeux, et de ne pas suivre les beaux exemples qu'il nous donne.

M. le Curé.—Je dois vous apprendre une autre particularité de la conduite de petit Baptiste et de tous ceux qui composaient sa maison. Quoiqu'ils fussent assez éloignés de l'Église, il ne se passait pas un jour, sans que deux ou trois membres de cette famille modèle n'assistassent à la basse messe, même pendant les semailles et les récoltes. Et cette action de piété, loin de leur faire négliger leurs occupations, les mettait toujours en avant de ceux qui ne trouvent jamais le temps de consacrer à Dieu une partie des instants qu'il leur accorde.

Les habitants.—Nous vous comprenons, Monsieur le curé, vous nous faites là indirectement une belle leçon. Vous ne nous trouvez pas assez dévots et vous avez raison. Nous avons jusqu'ici eu trop peur de consacrer tous les jours un peu de temps au bon Dieu. En cela, encore, notre modèle va nous corriger, et vous aurez du monde à votre messe, tous les matins. Quand nous ne pourrons pas y venir, nos femmes et nos enfants nous remplaceront.

M. le Curé.—Tant mieux, mes bons amis, tant mieux, si vous persévérez dans vos bonnes résolutions, votre paroisse sera une paroisse de bénédictions.

Les habitants.—Si nous persévérons? Mais, M. le curé, vous connaissez les Canadiens; vous savez que, pour le bien comme pour le mal, quand ils ont quelque chose dans la caboche, ils ne l'ont pas aux pieds, et on dit que nos frères acadiens nous ressemblent sous ce rapport. Tenez, Monsieur le curé, si vous aviez commencé ces entretiens trois ans plus tôt, vous auriez la meilleure paroisse du Canada. Savez-vous qu'il y a déjà un grand changement parmi nous, dans le temporel comme dans le spirituel.

M. le Curé.—En voilà assez sur ce sujet; car je vois, avec une joie indicible, que vous allez au-devant de tous mes désirs, et que bientôt vous servirez de modèles à vos compatriotes soit comme bons cultivateurs, soit comme bons catholiques. Revenons aux semailles. Comme nous l'avons déjà vu, petit Baptiste avait deux cents dix arpents de terre à faire valoir. Jusque là, il avait fallu trois à quatre charrues, l'automne et le printemps, car on ensemait au moins cent cinquante arpents; mais petit Baptiste va modifier ce système

considérablement, et il n'ensemencera jamais plus, en céréales que soixante arpents et huit à dix en patates et autres légumes. Ses lectures et l'expérience lui ont démontré que pour retirer d'une exploitation le plus grand profit possible, il faut consacrer à la nourriture des animaux, soit en pacage, soit en prairies artificielles et naturelles, au delà de la moitié et même les deux tiers de cette exploitation, et le reste pour la nourriture de la famille. Appuyé sur ce principe, voilà ce qu'il fit dans la pratique. Comme il ne lui restait plus que vingt arpents à labourer, il n'employa que deux charrues, et ce travail se fit en très peu de jours, car la terre était bien préparée, les charrues étaient excellentes, et les chevaux et les bœufs étaient en très bon état. Comme son tas de fumier avait été considérablement augmenté par la marne qu'il avait employée dans ses étables, pour recueillir l'urine des animaux et par un compost qu'il avait fait auprès de la maison, outre ses dix arpents destinés aux légumes, il put engraisser dix autres arpents de labour et quatre arpents de prairies.

Après ce travail préliminaire, il confia à la terre, 25 minots de blé, 20 minots d'orge et 15 minots d'avoine. De plus, il planta 100 minots de patate, et sema, en carottes, betteraves, navets et choux 4 arpents de bonne terre.

Outre cette grande culture, il avait un jardin potager de deux arpents en superficie.

Dans le terrain où il sema des céréales, comme il voulait le transformer, l'année suivante, en prairies artificielles, il sema aussi de la graine de mil et de trèfles.

Pour préparer son terrain semé en légumes, il avait confectionné, pendant l'hiver, une petite charrue à deux oreilles et une houe à cheval qui

était loin, cependant, de ressembler aux instruments perfectionnés que nous avons aujourd'hui. Malgré cela, ces deux instruments lui furent d'un grand secours, quand il lui fallut opérer le sarclage et le rechaussage.

Pendant toute la saison, et une partie de l'été, il fit gagner le pain à trois pauvres veuves, qu'il employa, soit dans le jardin, soit à sarcler ailleurs.

Le vingtième jour de Mai, ses semailles étaient terminées, et il ne lui restait plus qu'à rouvrir les rigoles et à creuser quelques fossés.

Un autre instrument qu'il employa et qui fit hausser bien des coquets, fut un rouleau en bois qu'il avait inventé, car il n'avait sous les yeux aucun modèle, et confectionné lui-même.

En voyant petit Baptiste conduire cet instrument, les voisins ne pouvaient s'empêcher de rire et de dire que le nouveau maître avait perdu la tête. D'après ces bonnes gens, il y en a beaucoup aujourd'hui qui ont perdu la tête, car dans la plupart des fermes bien exploitées, on se sert du rouleau en bois, pour les terres légères, et du rouleau en fer, pour les terres fortes, et l'expérience prouve qu'ils sont d'un grand secours.

Les habitants.—Quant à nous, nous avons encore la tête sur les épaules, parceque c'est la première fois que nous entendons parler du rouleau; mais ça viendra comme le reste, et si ça peut nous rendre service.

(A continuer.)

RECETTE.

REMÈDE CONTRE LE CORDON DES CHEVAUX.

On lit dans la *Gazette des Campagnes* :

“ Le cordon est un nom commun qui peut s'appliquer à plusieurs maladies du pied. Lorsqu'il n'y a qu'un simple écoulement avec engorgement, on a recours aux moyens suivants : nourriture saine, exercice actif, pendant cinq ou six heures par jour. Après l'exercice, on lave la partie malade avec de l'eau tiède, puis on l'essuie, de manière à faire disparaître complètement l'humidité, et on termine l'opération par un lavage avec une dissolution de vert-de-gris, dans une bouteille d'eau de rivière. On répète ces lavages, jusqu'à ce que la partie malade soit parfaitement sèche et sèche ou continuer quelques jours après.

Mais si on observe sur la couronne une tumeur ressemblant à une furonde, il faut y appliquer de la térébentine, et s'il y a suffuration, il faut la favoriser avec un onguent composé de cire jaune, d'huile, de cire grasse et de poix. S'il se forme un ulcère, on amène la guérison complète, en traitant cet ulcère avec un onguent formé de miel, de vinaigre fort et de vert-de-gris.

GERMAINE COUSIN (Suite.)

XX.

D'année en année, de nouveaux et nombreux prodiges montrèrent visiblement que Dieu voulait glorifier aux yeux des hommes celle dont la condition avait été si basse, l'humilité si profonde, la vie si pauvre et si cachée. C'est pourquoi l'on songea sérieusement à demander au Saint-Siège la béatification de Germaine, et l'on se mit en mesure de commencer dans ce but le procès informatif de l'évêque.

On appelle ainsi les informations que l'on prend sur des personnes qu'il est question de béatifier et sur les miracles que Dieu a faits par leur intercession. Ces sortes de recherches sont toujours très-longues et demandent de grandes formalités, à cause de la grande prudence que l'Eglise met dans toutes ses décisions. Il se passe ordinairement plusieurs années avant que les preuves soient trouvées assez certaines. Pendant qu'on se livrait à ces informations, les jours funestes de la Révolution arrivèrent. L'impiété fit fermer toutes les églises, renversa toutes les croix, fit mourir tous les prêtres dont ses adeptes purent se saisir et brûla une grande quantité de saintes reliques.

Les révolutionnaires de Pibrac et de Toulouse formèrent le projet d'annéantir le corps de Germaine Cousin, qui s'était jusque-là conservé tout entier, tel qu'il avait été trouvé dans son linceul cent cinquante ans auparavant.

Un fabricant de vases d'étain, de Toulouse, se chargea de ce sacrilège. Quatre hommes du village furent requis pour l'aider. L'un d'eux se sauva ; les autres consentirent à l'infamie qu'on leur demandait. Après avoir retiré le corps de la caisse en plomb, qui fut confisquée pour faire des balles, ils l'ensouirent dans la sacristie même et jetèrent dessus en abondance de l'eau et de la chaux vive, afin d'en assurer la rapide et complète dissolution.

Un prompt châtement frappa ces trois misérables. L'un fit paralysé d'un bras, l'autre était difforme, son cou se roidit et

lui tourna hideusement la tête vers l'une des épaules ; le troisième fut atteint d'un mal aux reins qui le pla pour ainsi dire en deux, l'obligeant à marcher le corps entièrement vers la terre. Ce dernier porta son infirmité au tombeau. Les deux autres, plus de vingt ans après, recoururent humblement à l'innocente vierge dont ils avaient si indignement profané les restes, et obtinrent leur guérison de ses prières et de la clémence de Dieu.

XXI.

Dès que les temps devinrent un peu meilleurs, le maire de Pibrac, cédant aux vœux des habitants, fit ouvrir la fosse. Ils eurent la consolation de voir que le complot des révolutionnaires n'avait pas entièrement réussi. Sauf les chairs, que la chaux avait dévorées, le reste du corps s'était conservé.

Le voile de soie qui entourait la tête, des fleurs, plusieurs autres objets, précipitamment enfouis avec la précieuse relique par les violateurs de 1793, furent retrouvés intacts. Le tout, recueilli avec soin et enveloppé d'un très-beau suaire qu'offrit la piété du peuple reprit place dans la sacristie au même endroit que les fidèles de Pibrac et les pèlerins du dehors connaissaient depuis longtemps.

Lorsqu' le schisme eut disparu et que les églises furent rouvertes, les fidèles purent avoir la consolation de s'approcher du cercueil de la pieuse bergère, de le toucher, de contempler de leurs yeux ses vénérables restes. Le pèlerinage de Pibrac reprit une splendeur nouvelle.

En toute saison, les pèlerins affluaient à Pibrac, non-seulement des cantons voisins, mais même des provinces les plus loignées. Ils se tenaient dans l'église avec respect et recueillement et la plupart y communiaient. On remarquait parmi eux des personnes de la plus haute classe, des prêtres en grand nombre ; on y vit même quelques évêques.

XXII.

Le moment était venu de reprendre le procès de la béatification commencé il y avait déjà un grand nombre d'années. Un plus long retard pouvait obliger de l'abandonner à tout jamais. Le souvenir qui s'était conservé à l'aide des miracles, passant sans altération des pères aux enfants, allait s'obscurcir ou disparaître. La guerre, en dispersant la jeunesse loin des foyers paternels, avait rompu la chaîne jusque-là si nette des

témoignages domestiques. Les générations nouvelles n'auraient pu attester que le souvenir général des grandes vertus de la bienheureuse et l'évidente continuité des miracles. Il importait d'interroger les anciens, ceux qui, venus au jour dans un temps plus tranquille et ne connaissant guère d'autre histoire que celle de leur village, la savaient parfaitement pour l'avoir recueillie de leurs ancêtres, qui avaient vécu presque en même temps que cette bergère dont la vie était le grand événement local. Dieu semblait conserver ces vieillards de quatre-vingts et de quatre-vingt-dix ans, afin de leur donner le temps de remettre à l'Eglise le dépôt des pieuses traditions qui allaient autrement mourir avec eux.

L'archevêque de Toulouse, Mgr. d'Astros, confia spécialement le soin de la cause au zèle du prêtre qu'il y avait déjà employé. C'était M. l'abbé Estrade : ce digne prêtre est mort en 1863, camérier de SS. le Pape Pie IX, à qui il avait donné de grandes et courageuses marques de son dévouement durant les événements de la révolution romaine de 1848. Il était comme incorporé au clergé de la ville sainte, parmi lequel il jouissait de toute l'estime due à sa grande vertu. Il assembla les notables de la paroisse, leur exposa les projets de l'Archevêque pour la gloire de leur compatriote, la pieuse Germaine, et leur demanda de nommer à cet effet le postulateur de la cause. La réponse de ces bonnes gens eut de quoi l'étonner. Ils déclarèrent presque unanimement qu'ils ne donneraient point ce mandat ; qu'ils ne voulaient point que leur sainte bergère fut béatifiée, et que sa gloire était assez grande par ses miracles et par le concours qui se faisait à son tombeau.

(A continuer.)

ANNONCE.

UN de nos agents de Montréal, M. Pierre Picard, a en mains un riche assortiment d'ornements d'église, de tableaux, de livres d'écoles, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix excessivement réduits, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché.

DES PRESSES A VAPEUR DE LÉON BROUSSEAU, QUÉBEC.